Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 11

Artikel: L'enseignement de la géographie de la Suisse d'après la carte fédérale

Autor: Gobet, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1038749

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

touchent. Tous les cours s'y prêtent et les sujets sont tellement nombreux dans tous, que l'on a cru bon, pour gagner du temps, au lieu de laisser les enfants observer et penser par eux-mêmes, de leur donner, toutes rédigées, les observations des autres dans des livres devant lesquels « s'inclinent maîtres et élèves ».

Lisez en classe, lisez beaucoup ; non pas sans cesse les morceaux coupés de la chrestomathie, mais de beaux livres intéressants, et vous donnerez aux enfants le goût de la lecture et de la littérature ; analysez à fond avec eux les modèles, simples d'abord, des narrations, des descriptions, des dissertations que vous y rencontrerez, résumez-les, montrez-en la tête, le corps et les pieds, les idées, leur enchaînement, l'heureux choix des mots, des tournures, et vous verrez comme bientôt ils se procureront des livres, il y en a actuellement partout et à si bon compte ; comme ils les liront avec plaisir ; et comme, si vous les y engagez, ils viendront raconter oralement ou par écrit, devant toute la classe, les chapitres qui les ont frappés.

L'enseignement de la géographie de la Suisse

D'APRÈS LA CARTE FÉDÉRALE

Nous assistons, depuis quelques années, à une réforme profonde des méthodes d'enseignement : dans toutes les sciences, nous constatons un renouvellement aussi intéressant qu'utile ; les manuels sont plus parfaits, les instruments mis aux mains des élèves se sont perfectionnés ; la physiologie et la psychologie appliquées à l'instruction ont fait comprendre la supériorité de la méthode intuitive sur des procédés trop mnémoniques. Or, s'il est une branche d'étude où l'on puisse employer avec succès l'enseignement intuitif, c'est bien la géographie ; reconnaissons d'ailleurs qu'il y a eu dans ce domaine d'heureux changements : les manuels ne sont plus des nomenclatures indigestes, dans lesquelles on alignait soigneusement tous les sommets des Alpes avec le chiffre de l'altitude à un mètre près, ou bien on énumérait avec une scrupuleuse exactitude toutes les villes d'un pays avec la population, sans oublier un habitant. Nous possédons aujourd'hui des manuels de géographie dont les auteurs ont rompu avec ce procédé suranné et contraire du reste à l'essence même de la géographie.

Que doit être cette science, en effet ? Son nom l'indique : c'est la description de la terre, c'est la description du pays, mais une description explicative. Ce que je lui demanderai,

ce n'est pas une série de noms français, allemands, italiens, noms plus ou moins étranges, mais dont la seule énumération épouvantera les mémoires moins heureusement douées ; ce ne sont pas non plus des colonnes de chiffres dont les uns indiquent des centaines, les autres des millions et qui viennent danser devant les yeux de l'enfant ébloui une sarabande endiablée, si bien qu'il prendra les uns pour les autres et mettra des kilos où on lui demande des tonnes.

Loin de moi la pensée de bannir tous les noms et tous les chiffres : j'en désire; j'exigerai d'un élève qu'il connaisse les principales localités de la Suisse, qu'il ne mette pas la ville de Zurich en Allemagne ou Berlin en Bavière, qu'il sache que la population de la première de ces villes n'atteint pas 200 000 habitants; tandis que celle de la seconde dépasse 2 000 000 d'habitants, je ne lui permettrai pas de couvrir le Plateau suisse de hautes montagnes, ni de donner aux sommets du Jura une altitude de 4000 mètres. Mais les noms et les nombres ne me disent pas l'aspect d'un pays; aussi je demande qu'ils soient moins nombreux, qu'au besoin on les réunisse dans des tableaux *à consulter,* comme l'ont fait MM. Rosier et Elzingre dans leurs manuels. Ce que nous devons demander aux élèves, c'est qu'ils comprennent le sens de ces noms et de ces chiffres, qu'ils se rendent compte de la valeur d'un nombre et pour cela qu'ils s'exercent à le comparer avec certains faits, certains chiffres déjà mieux connus et mieux compris. Les élèves auront vu, par exemple, dans leur manuel, que le lac Léman a plus de 300 mètres de profondeur : se font-ils bien une idée de ce qu'est cette cuvette? Quelques-uns peut-être, et encore; mais ne pourrait-on pas leur en donner une impression plus vive en leur rappelant une mesure qu'ils peuvent voir, en leur disant, par exemple, que le viaduc de Grandfey ayant environ 80 mètres de hauteur, il faudrait donner au Léman quatre fois cette profondeur? Dans une autre leçon, sur l'Amérique, les élèves apprennent qu'il y a là-bas de grands lacs ; leur dirai-je que l'un d'eux, le Lac Supérieur, a une superficie de 80 000 kilomètres carrés? Ne donnera-t-on pas une notion plus claire de cette étendue en disant que ce lac aurait deux fois la superficie de la Suisse? même un enfant se rendra compte de la différence qui existe entre des masses d'eau aussi vastes et les nappes d'eau si nombreuses du Plateau suisse. Prenons un exemple d'un autre ordre : le district de police de Londres, c'est-à-dire la ville avec sa banlieue, a une population de 6 500 000 habitants. Ce chiffre, si extraordinaire qu'il soit par lui-même, fera plus d'impression si l'on apprend aux élèves que Londres a une population double de celle de la Suisse entière, que tous les habitants de l'Irlande ou même de la Suède ne rempliraient pas la ville. Il serait facile de multiplier les exemples, pour montrer comment on peut faire mieux saisir à des enfants des faits ou des chiffres; je n'insiste pas

davantage [1]; ces quelques remarques préliminaires doivent suffisamment éclairer mes lecteurs sur la portée de mes observations.

(*A suivre.*) L. Gobet, *prof. de géographie.*

Mutualités scolaires

I

Organisation en France de l'assurance-maladie par la mutualité scolaire

Nous avons dit que la mutualité scolaire en France avait une organisation quasi officielle.

C'est à M. Buisson, alors directeur de l'Enseignement primaire, que s'est adressé M. Cavé, le promoteur de la mutualité scolaire. Le groupe de l'enseignement laïque a de suite compris l'importance de ce mouvement et peu à peu, surtout depuis 1898, la mutualité scolaire, de simple société qu'elle était à l'origine, est devenue société approuvée par l'Etat, contrôlée par l'Etat et subventionnée par l'Etat.

L'idée mutualiste n'a pas été seulement introduite dans l'école laïque dans un but de prévoyance ou de solidarité.

« La destruction de l'idée religieuse étant effectuée, il importe pour le parti radical et libre-penseur de remplacer la vieille morale chrétienne et les œuvres qui en découlent, par une nouvelle morale sociale comportant des applications pratiques et destinées à démontrer au public qu'on est supérieur à ses devanciers, dans la façon de prévenir ou de guérir les misères humaines » [2].

Il est très curieux de remarquer que dans la campagne mutualiste menée en 1900-1901, le concours de l'Etat fut complètement acquis à la ligue de l'Enseignement, ligue maçonnique qui s'est chargée en France de développer les mutualités scolaires.

En dehors des sociétés fondées par la Ligue de l'Enseigne-

[1] Ces idées ont été excellemment développées dans un travail de M. Bruhnes, prof. de géographie à l'Université. *Différences psychologiques et pédagogiques entre la conception statistique et la conception géographique de la géographie économique*, dans *Mémoires de la Société fribourgeoise des sciences naturelles*, série Géologie et Géographie, vol. I, 1900.

[2] V.-L. de Coutenson : *Les Sociétés de secours mutuels (Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1903.)